

## **L'examen**

Et rien n'incombe le plus à l'homme doué de raison que de vérifier ses termes, de les examiner attentivement par son esprit avant de les proférer par sa langue. Cela tient du fait que le mot, bien que son origine soit un son matériel qui disparaît avec la fin de la parole, or il n'en demeure pas moins que son effet reste un témoin invoqué lors du litige, et un fondement sur lequel s'édifient les jugements.

Que de mots se sont restreints par rapport au sens voulu par leur auteur, si bien que l'auditeur en conçoit une idée différente de son intention ; puis cette fausse conception ne tarde à devenir une atteinte à sa sincérité, et un doute quant à son affection, jusqu'à ce que se rompent, avec l'accumulation d'une telle conception déroutée, les liens de l'amour et les attaches de la convivialité.

Et que de mots dépassent le but auquel tendait leur auteur, si bien qu'on lui impute des propos qu'il n'a pas dits, et qu'on lui attribue des implications auxquelles il ne croyait pas ; les railleurs trouvent alors un moyen d'attaquer ; ils tirent parti de sa parole pour ce qu'ils n'ont pu obtenir de son acte.

*C'est pour cette raison que la retenue est l'habitude des sages ; il ne convient donc pas à celui qui vérifie ses propos de laisser aller sa langue sans retenue.*

Au fait, une telle force absorbe le regard de l'esprit dans l'examen du mot, retient la langue d'être lâchée, et freine son ardeur, au point que, lorsque la parole est prononcée, elle soit formulée avec fermeté, loin de toute légèreté, ne laissant presque apercevoir en elle aucune faille, n'était-ce le fait que son auteur est un être humain.

Relecture en arabe et traduction révisée par : Dr Abou Fahîma 'Abd Ar-Rahmân Ayad

**Écrit par :** Aboû El Ma'êli Ibrahim El Khattâbî

**Date :** Le 03 Rabî' El Èwwel 1448 H / Correspondant au 16/08/2026 G

**Publié sur :** <https://scienceetpratique.com/?p=14453>

**Version arabe sur :** <https://scienceetpratique.com/?p=14401>